

Répartition des mandats congrès de Marseille

1-vote des modifications de la charte des informations nominatives des adhérents

CINQ DONNÉES NOUVELLES SONT CONCERNÉES

- Visibilité de la date de naissance des adhérents par le SCPVC
- Visibilité des n° de téléphone mobile par les Fédé, les URI et la CONF
- Connaissance de la date de paiement de la dernière cotis par les fédé, les URI et la conf
- Visibilité des données de l'entreprise de l'adhérent par la conf
- Visibilité du contact SCPVC par le SCPVC

POUR	42	CONTRE	0	ABST	5
	89%		0%		11%

47

2-Vote sur le rapport d'activité dont le quitus financier

POUR	39	CONTRE	0	ABST	8
	83%		0%		17%

47

Vote quitus financier

POUR	47	CONTRE	0	ABST	0
	100%		0%		0%

47

3-vote projet de résolution et modifications des statuts de la CNAS

DÉBAT N°1 : FORMATION DES DEFENSEURS SYNDICAUX

Le projet propose de créer une aide à la constitution des dossiers juridiques (3.1). Il donne également mandat au CNC pour adapter les aides financières en tenant compte de la stratégie judiciaire et de la place que les défenseurs syndicaux y auront. Plusieurs syndicats ont proposé des amendements portant sur la formation des défenseurs syndicaux (à différents endroits de la partie 3)

POUR	47	CONTRE	0	ABST	0
	100%		0%		0%

47

DÉBAT N°2 : REFERENCES TARIFAIRES

Le projet propose la mise en place de deux références tarifaires pour tenir compte des coûts de procédure supérieurs à la moyenne constatés dans certaines régions. Un syndicat refuse cette évolution en demandant le maintien d'une seule référence.

POUR	0	CONTRE	21	ABST	26
	0%		45%		55%

47

Vote sur projet de résolution CNAS

POUR	47	CONTRE	0	ABST	0
	100%		0%		0%

47

4-Vote des modifications statutaires

Nouvelle écriture du préambule(qui est un toilettage complet, le précédent étant défini comme l'héritage de la tradition du mouvement ouvrier, la nouvelle écriture définit le syndicalisme comme héritage et avenir du mvt ouvrier, avec des précisions importantes comme force de proposition, d'action et de transformation, référence au respect de l'environnement et à la biodiversité...), **de l'article 1** (rappel des valeurs qui nous sont chères: émancipation..une conception de la sphère sociale et publique reposant sur la laïcité et les valeurs républicaines...une approche constructive du dialogue social... négociation voie privilégiée pour dépasser les conflits et dialogue social essentiel....), **création d'un article sur l'adhésion des syndicats des DOM, et décalage de la numérotation de tous les articles qui suivent avec remplacement de "charte financière" par "charte de la cotisation syndicale"** (ce n'est qu'une mise en conformité avec l'organisation mise en place au congrès de Tours)

En théorie, vote sur chaque article, un vote global peut servir d'indicateur au porteur de mandats

POUR	47	CONTRE	0	ABST	0
	100%		0%		0%

47

6-Vote sur la résolution

DÉBAT N°1 : INTENSIFICATION DU TRAVAIL ET MOBILITÉ DES SALARIÉS

Le projet fait le constat de l'intensification du travail pour les salariés. Un syndicat souhaite modifier cet article en expliquant que les salariés subissent la mobilité, autonomie et son contrôle obligatoires pour rester sur le marché du travail, les envisageant sous un angle exclusivement négatif.

POUR	16	CONTRE	10	ABST	21
	34%		21%		45%

47

DÉBAT N°2 : EVOLUTION DU SYNDICALISME MONDIAL ET EUROPEEN

Dans le cadre de la nouvelle géographie mondiale des inégalités, l'objectif du syndicalisme mondial comme européen est de peser sur les régulations internationales pour plus de solidarité. Un syndicat propose de modifier cet article pour revoir la conception du syndicalisme international qui serait l'émanation des syndicalismes régionaux.

POUR	16	CONTRE	16	ABST	15
	34%		34%		32%

47

DÉBAT N°3 : FISCALITE:AGIR SUR LA FISCALITE DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Le projet explique la nécessité d'une meilleure répartition et utilisation des richesses dans un contexte économique contraint. Celle-ci se réalisera également grâce à la fiscalité de la transmission du patrimoine. Trois syndicats proposent de supprimer ce levier de redistribution qu'offre la fiscalité sur la transmission du patrimoine

POUR	0	CONTRE	42	ABST	5
	0%		89%		11%

47

DÉBAT N°4 POURSUIVRE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Au niveau européen, la crise a montré les limites de la construction européenne en termes de politiques monétaire, économique et sociale tout comme l'insuffisance des réglementations transnationales. Un syndicat souhaite ajouter des éléments sur le protectionnisme européen

POUR	5	CONTRE	21	ABST	21
	11%		45%		45%

47

DÉBAT N°5 : LIMITER LA DETTE POUR UNE ACTION PUBLIQUE COHERENTE

Dans un objectif de cohérence de l'action publique, le projet rappelle la nécessité d'une mise à plat de la fiscalité. Un syndicat stipule que ce n'est pas seulement l'absence de dette qui prive l'Etat de marge de manœuvre mais également une dette trop importante

POUR	42	CONTRE		ABST	5
	89%		0%		11%

47

DÉBAT N°6 : CROISSANCE:QUEL MODELE ECONOMIQUE NOUS VOULONS?

Face à l'ambition d'un nouveau modèle économique durable et soutenable, un syndicat évoque le «dogme de la croissance»

POUR	31	CONTRE		ABST	16
	66%		0%		34%

47

DÉBAT N°7 :

L'exigence de nouvelles réglementations mondiales intime aux institutions internationales d'être renforcées pour plus d'efficacité. Le G20 avec le L20 et le B20 doivent évoluer pour une meilleure gouvernance mondiale. Deux syndicats s'opposent à cette vision et proposent soit de supprimer l'intégralité de l'article, soit de supprimer la seconde phrase.

POUR	0	CONTRE	42	ABST	5
	0%		89%		11%

47

DÉBAT N°8:MODELE DE DEVELOPPEMENT ET QUALITE DE NIVEAU DE VIE

Face au modèle de développement que nous voulons, le projet met en avant le choix de la qualité et d'un haut niveau de vie pour tous autant de gages de performance économique. Un syndicat refuse l'expression « haut niveau de vie ». Par ailleurs d'autres syndicats ont également soulevé des réticences face à cette formulation à différents endroits de la résolution.

POUR	37	CONTRE		ABST	10
	79%		0%		21%

47

DÉBAT N°9: REUSSIR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Le projet rappelle le rôle majeur de la transition énergétique et écologique pour répondre notamment aux besoins sociaux et sociétaux. Un syndicat propose d'amender cet article en soulevant la question de l'exploitation et la recherche du gaz de schiste.

POUR	10	CONTRE	31	ABST	6
	21%		66%		13%

47

DÉBAT N°10: FAVORISER LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Dans le cadre de la lutte contre la précarité, le projet propose de favoriser les groupements d'employeurs pour aider les salariés à temps partiel à compléter leur temps de travail. Un syndicat s'y refuse en raison du contexte économique défavorable.

POUR	0	CONTRE	42	ABST	5
	0%		89%		11%

47

DÉBAT N°11: ARTICULATION DES TEMPS TOUT AU LONG DE LA VIE ET COMPTE SOCIAL PERSONNEL

Le projet formule l'engagement d'une réflexion sur le temps et sur un compte social personnel rattaché à la personne afin d'être acteur de son parcours et de l'articulation des temps de la vie. Un syndicat s'oppose à sa mise en place.

POUR	0	CONTRE	37	ABST	10
	0%		79%		21%

47

DÉBAT N°12: DROIT A LA DECONNEXION

Le projet propose d'instaurer un droit à la déconnexion afin de préserver les salariés. Un syndicat y est favorable et souhaite rendre ce droit effectif en engageant la responsabilité des employeurs

POUR	37	CONTRE	0	ABST	10
	79%		0%		21%

47

DÉBAT N°13: POLITIQUE DE REMUNERATION

Le projet rappelle que la politique de rémunération reconnaît les compétences, l'expérience, la contribution individuelle et collective des salariés. Un syndicat refuse de retenir le critère « individuel ».

POUR	10	CONTRE	31	ABST	6
	21%		66%		13%

47

DÉBAT N°14: CRITERES DES ACCORDS D'INTERESSEMENT

Dans le cadre de la maîtrise des éléments qui constituent la rémunération, le projet propose de retenir également des critères non financiers au sujet de l'intéressement. Un syndicat préconise l'établissement d'un socle commun pour l'ensemble des entreprises composant une chaîne de valeur autour de la participation et de l'intéressement

POUR	26	CONTRE		ABST	21
	55%		0%		45%

47

DÉBAT N°15: OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Afin de préparer l'égalité des chances, la politique familiale doit répondre à plusieurs objectifs. Deux syndicats s'opposent en particulier à l'objectif d'accès à l'emploi des femmes et proposent de supprimer une partie de l'article

POUR	5	CONTRE	42	ABST	
	11%		89%		0%

47

DÉBAT N°16: AIDE FINANCIERE EN MATIERE D'ENERGIE POUR LES PLUS MODESTES

Afin d'agir sur le pouvoir d'achat, le projet souhaite que soit mise en place une aide financière (en matière de carburants ou de combustibles) en direction des plus modestes. Trois syndicats refusent cette mesure et demandent la suppression de l'article

POUR	27	CONTRE	10	ABST	10
	57%		21%		21%

47

DÉBAT N°17: ACTION DES COMITES D'ENTREPRISE SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le projet envisage la possibilité pour les comités d'entreprise de proposer des solutions contribuant à l'objectif de réduction des dépenses contraintes, au soutien à la sobriété énergétique des logements, aux modes de transport domicile-travail innovants. Trois syndicats s'y opposent et demandent la suppression d'article .

POUR	0	CONTRE	16	ABST	31
	0%		34%		66%

47

DÉBAT N°18: CONSTRUCTION DES REVENDICATIONS AVEC LES SALARIES

Dans le cadre d'une CFDT proche et efficace, le projet suggère que les revendications soient construites à partir du salarié. Un syndicat désapprouve et propose de partir des revendications des seuls adhérents

POUR	0	CONTRE	47	ABST	0
	0%		100%		0%

47

DÉBAT N°19: GENERALISATION DES CORRESPONDANTS DE SECTION

Afin de renforcer les liens avec les élus et les mandatés, le texte propose de généraliser les correspondants de section. Un syndicat s'oppose à cette démarche.

POUR	26	CONTRE	16	ABST	5
	55%		34%		11%

47

DÉBAT N°20: EXPERIMENTER UNE ADHESION SPECIFIQUE POUR LES JEUNES

En matière de développement, le projet propose d'expérimenter une adhésion spécifique pour les jeunes salariés. Un syndicat demande la suppression de l'article.

POUR	0	CONTRE	47	ABST	0
	0%		100%		0%

47